

ARRÊTÉ N° 2025-365

Objet : Fermeture de l'établissement « cantine-logements », situé dans l'ancienne demeure au sein du groupe scolaire de Charrière Blanche sis 33 chemin du Chancelier à Écully.
ERP de type N de 5^{ème} catégorie

Le maire d'Écully ;

Vu le code général des collectivités territoriales ; notamment ses articles L 2212-1 et suivant du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L 122-6, R 122-5 à R 122-21 ;

Vu les règlements de sécurité annexés audit code ;

Vu l'arrêté modifié du ministre de l'Intérieur du 25 juin 1980, portant règlement contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

Considérant l'étude réalisée par la société STRUCTURES BATIMENT en date du 12 février 2025, ainsi que l'examen des documents techniques et notamment l'analyse structurelle, il est établi que l'immeuble présente un danger grave et imminent. En conséquence, il est nécessaire de mettre en œuvre sans délai des mesures conservatoires, comprenant notamment la mise en place d'un étaielement provisoire, ainsi que l'interdiction d'accès aux zones identifiées comme dangereuses ;

Considérant que les conditions de sécurité pour recevoir du public ne sont pas remplies pour ce bâtiment ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : L'établissement dénommé « cantine-logements » situé dans l'ancienne demeure au sein du groupe scolaire de Charrière Blanche sis 33 chemin du Chancelier à Écully sera fermé au public à compter du 1^{er} octobre 2025.

ARTICLE 2 : La réouverture des locaux au public ne pourra intervenir qu'après une mise en conformité de l'établissement.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la date d'affichage ;

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté ;

Fait à Écully, le 08/10/2025

Le maire, Pour le maire, l'adjoint délégué,

Emilie ESCOFFIER-CABY

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20251008-AR_2025-365-AR
Date de télétransmission : 13/10/2025
Date de réception préfecture : 13/10/2025